

Élections Étudiantes au conseil d'administration des crous

Formulaire de dépôt de liste

(à déposer au plus tard le 17 janvier 2024 à midi)

Liste intitulée : La Cocarde Étudiante, l'alternative patriotique
 Soutenue par ¹ : La Cocarde Étudiante

Crous de : Bourgogne - Franche - Comté
 Collège (le cas échéant) :

Candidats composant la liste² (M-Mme, Prénom, NOM, Établissement d'enseignement supérieur et composante)³ :

1. M. Quentin MARILLÉ, UTRM
2. Mme Gwance KALANQUEV-MARX, Lycée Claude Nicolas Ledoux
3. M. Quentin TAGAUX, UB, UFR Sciences Humaines
4. Mme Ophélie FUMEY-ZAITZEUS, UFC, UFR SLHS
5. M. Maximilien BAZIKY, UFC, IUT Nord Franche-Comté
6. Mme Cécilia ROTH, Burgundy School of Business
7. M. Joseph DUBOIS, UTRM
8. Mme Bénédictine GUYNOT-MARACHE, Lycée Saint Charles
9. M. Hugo GUALTIEROTTI, UTRM
10. Mme Yoma FAENNA, UFC, UFR STPG
11. M. Quentin BARTAUX, ESTA
12. Mme Julie CHASSIGNET, UFC, UFR STPG
13. M. Koum DIOTIN, UB, UFR NSP
14. Mme Aurélie GEHANT, UFC, UFR Sciences et Techniques

¹ Chaque soutien doit faire l'objet d'une déclaration de soutien via le formulaire dédié

² Chaque candidature doit faire l'objet d'une déclaration de candidature individuelle – une liste doit être déposée pour chaque collège d'élection.

³ Chaque candidat doit joindre la copie de sa carte étudiante ou, à défaut, un justificatif d'inscription dans un établissement d'enseignement supérieur